
PROCÈS-VERBAL DE DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

SARL A'TOUT CARREAUX

Siège social : 88 Impasse Du Roy, 01450 Poncin

Capital social : 1 000 €

RCS : 900 211 749 R.C.S. Bourg-en-bresse

PROCÈS-VERBAL DE DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Date : 1er juillet 2026

Lieu : 88 Impasse Du Roy, 01450 Poncin

Présence :

Monsieur Gandon Yoan, associé unique, agissant en cette qualité.

Ordre du jour :

1. Changement de dénomination sociale
 2. Ajout du nom de domaine internet
 3. Modification de l'objet social
-

Décisions :

Article 1 - Changement de dénomination sociale

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la société qui devient :
« **A'TOUT RESINE** » (au lieu de « A'TOUT CARREAUX »).

Article 2 - Ajout du nom de domaine

L'associé unique décide d'ajouter à la société le nom de domaine :
« **A'TOUT RESINE.fr** ».

Article 3 - Modification de l'objet social

L'associé unique décide de modifier l'objet social de la société comme suit :

Ancien objet :

« Pose de carrelage, faïence, mosaïque, pierres naturelles, dalles sur plots, revêtements de sols et murs. »

Nouvel objet :

« **Pose de résine flakes, résine époxy, résine décorative, résine de marbre, terrazzo**

liquide, carrelage, mosaïque, pierre naturelle, revêtements de sols et murs. Vente physique, vente en ligne. »

Délibération :

L'associé unique, après en avoir délibéré, **approuve à l'unanimité** les modifications statutaires ci-dessus.

Il **autorise** le gérant (ou lui-même) à accomplir toutes les formalités nécessaires, notamment :

- Le dépôt des actes modificatifs au greffe du Tribunal de Commerce compétent ;
 - La publication d'un avis dans un journal d'annonces légales ;
 - La mise à jour des registres et documents administratifs.
-

Fait à Poncin, le 1er juillet 2026

Signature :

Monsieur Gandon Yoan
(Associé unique)

